

FORMATION SPECIALISEE CENTRALE

Point d'étape de la démarche d'évaluation des risques professionnels

RAPPORT POUR INFORMATION

➤ **Mise en place de l'outil 1-ONE**

- 14 sessions de paramétrages accompagnées par la DSI
- 9 versions installées (une version corrective a été livrée, non installée le jour de la rédaction de ce rapport)
- Tests après chaque session de paramétrage et chaque version installée pour chaque profil défini en groupe de travail

Les éléments sous réserve :

- Création de deux tableaux d'extractions des données afin de distinguer les risques psycho-sociaux des risques physiques.
- Accessibilité des données selon les profils (certains profils accèdent à des données sans les droits associés).

Afin de stopper les reports de mise en œuvre du projet, il convient d'établir des processus de contournement des problèmes techniques. Ceux-ci concernent les profils « CHSCT » et « Agent ». Ces dysfonctionnements entraînent l'accès, voir la possibilité de modifier des données sans détenir les droits associés. Ces éléments seront discutés en groupe de travail.

➤ **Les Assistants de Prévention des services centraux**

- Les nominations

26 structures n'ont pas nommé d'Assistant de Prévention dont 5 directions

Directions sans AP	Effectif
Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative	53
Direction de l'emploi	31
Direction de l'inspection générale	7
Direction de l'audit	24
Direction des relations internationales	15

Il est proposé de mutualiser la nomination d'un assistant de prévention pour la Direction de l'audit et la Direction de l'inspection générale considérant le caractère bureautique de leurs activités (excepté les déplacements), l'effectif limité de la direction de l'inspection générale et leur rattachement à un même pôle.

Concernant les autres structures (cabinet, direction générale des services, les pôles avec leur secrétariat et conseillers techniques, les différents services rattachés à un pôle, etc...), les conseillers de prévention interviendront directement en l'absence de nomination ou de mutualisation d'un assistant de prévention.

- Le lancement du réseau

Les réunions du lancement du réseau des Assistants de Prévention dans les services centraux ont été organisées le 15 décembre 2022, à Lille et le 5 janvier 2023, à Amiens.

AP convoqués	72
AP présents	31
AP excusés	21
AP absents	20

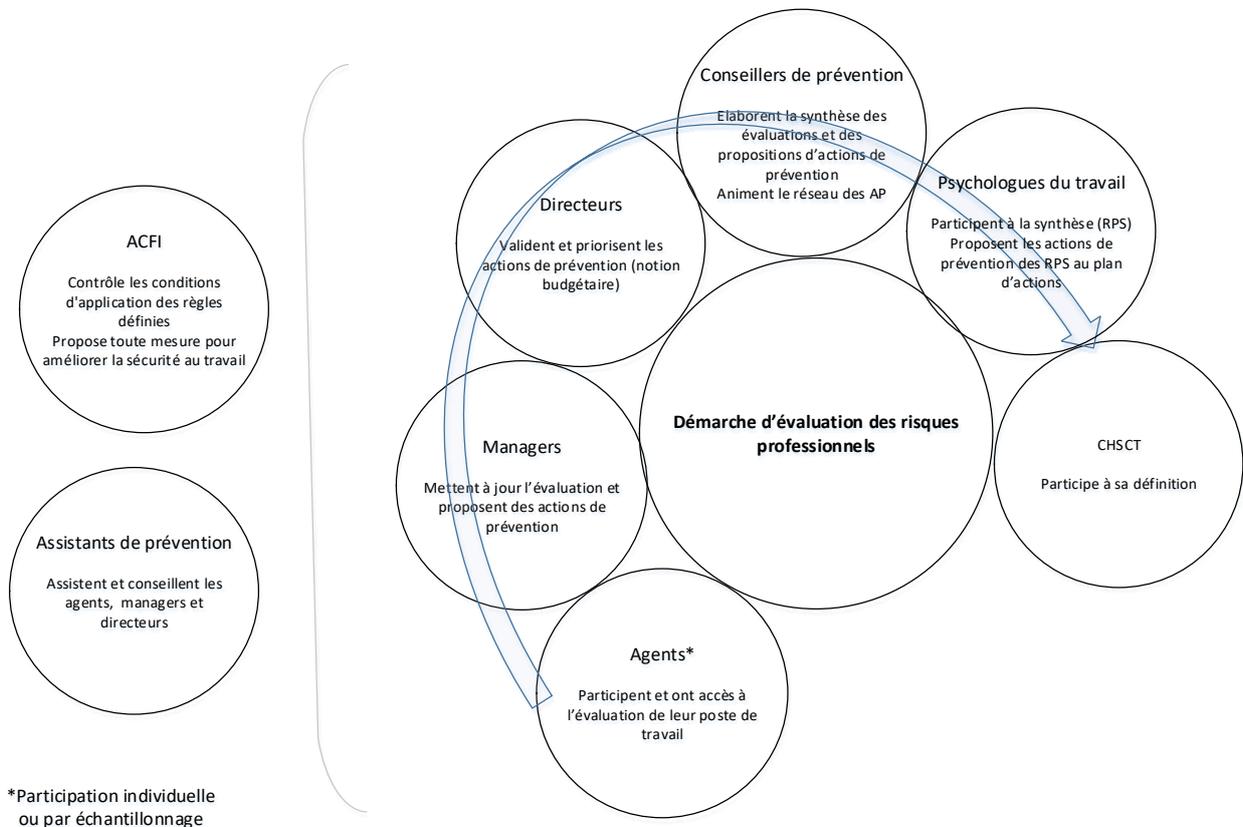
Après un temps de présentation réciproque, les conseillers de prévention ont présenté les principales réformes votées en 2021 et 2022 concernant les instances compétentes en sécurité au travail et les contraintes d'archivages du document unique et d'un PAPRIPACT (Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail).

A partir des schémas présentés en instance en mars 2022 (rappel page suivante), les assistants de prévention ont pu appréhender leur futur rôle dans la démarche d'évaluation des risques professionnels au sein des Hauts de France. Un temps d'échanges entre le responsable du pôle compétences et accompagnement interne et les assistants de prévention a confirmé l'importance de la prévention donnée par et au sein de la collectivité.

Une présentation succincte de l'outil 1-ONE a également été réalisée. Pour clôturer cette journée, un temps d'échange a été consacré à leurs attentes quant à l'animation de ce réseau.

➤ Schémas présentés aux assistants de prévention

Rappel du processus global d'évaluation des risques professionnels (CHSCT Central du 29 mars 2022)



Rappel du processus global de gestion des risques professionnels (CHSCT Central du 29 mars 2022)

